



**MINISTRE DE L'ENERGIE  
ET DES HYDROCARBURES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE ET  
DES HYDROCARBURES**

-----  
**DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'ETHANOL  
ET DE LA BIOENERGIE**

**DOCUMENT DE PROJET**

**MISE EN PLACE D'UN BIODIGESTEUR COMMUNAUTAIRE D'UNE CAPACITE DE  
1000 m<sup>3</sup> DANS LA REGION VATOVAVY, AMORON'IMANIA, BONGOLAVA**

## JUSTIFICATION DU PROJET

### *Contexte*

Dans le contexte actuel marqué par de fréquents problèmes énergétiques, le Gouvernement par le biais du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures a initié de nombreuses actions pour le redressement du secteur, notamment dans le sous-secteur de la bioénergie. Ces actions sont préconisées par la Politique Générale de l'Etat en matière d'Energie qui cadre avec le Plan Emergence de Madagascar. Parmi ces mesures préconisées figure en bonne place la mise à disposition de biodigesteurs communautaire d'une capacité de 1000m<sup>3</sup> dans chaque Région concernée, capable de fournir une énergie alternative à la fois propre et facile à procurer pour la cuisson et l'électricité. Le prix est relativement faible pour une meilleure maîtrise de la préservation de l'environnement et la recherche sur la réduction de l'utilisation du bois-énergie. L'emploi des foyers traditionnels inefficaces induit de nombreuses conséquences néfastes sur la population, l'environnement et l'économie.

Le Ministère en charge de l'Energie en collaboration avec la Commission Océan Indien-Energie ainsi que les autres acteurs sur le secteur ont déjà réalisés plusieurs biodigesteurs communautaires. Le projet est une réussite dont le Ministère souhaite à poursuivre. L'engagement des acteurs économiques présupposent l'identification et la promotion d'opportunités économiques autour de la transition énergétique. De plus, il conviendra d'investiguer les synergies de transition énergétique avec les entreprises du secteur, mais aussi avec celles œuvrant dans les domaines des déchets.

La valorisation des ressources disponibles dans les Régions qui ne sont pas encore touchées par le projet, est primordiale.

### *Problème à résoudre*

- Offre énergétique dominé par le bois énergie
- Ménages tributaire de bois énergie comme source d'énergie de cuisson
- Taux de couverture réchaud amélioré relativement faible
- Déforestation
- Emission du gaz à effet de serre due à la fabrication du charbon de bois et l'utilisation du bois énergie
- Gaz émis par le déchet

<b><i>Cadre d'intervention</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet s'articule autour de la Politique Générale de l'Etat ainsi que le Plan Emergence de Madagascar</li> <li>- Les acteurs concernés sont : le Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures à travers la Direction de la Promotion de l'Ethanol et de la Bioénergie, les autorités locales, les populations bénéficiaires, les prestataires.</li> <li>- Plusieurs Biodigesteurs communautaires sont déjà installés en collaboration avec la Commission Océan Indien-Energie</li> </ul>
<b><i>Bénéficiaires</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes avec une forte potentialité des ressources disponible dans chaque Région touchée par le projet.</li> <li>- Population locale</li> </ul>
<b>CADRE LOGIQUE DU PROJET</b>	
<b><i>Objectif</i></b>	Construire des unités de production de biogaz afin de valoriser les déchets organiques dans les Régions concernées.
<b><i>Résultats attendus</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladies respiratoires en baisse ;</li> <li>- Déforestations réduites ;</li> <li>- Unités de production implantées, fonctionnelles et rentables ;</li> <li>- Emission des GES diminuée ;</li> <li>- Existence d'une solution alternative et/ou substitution au bois énergie.</li> <li>- Taux d'accès à l'électricité augmenté</li> <li>- Taux de couverture réchaud amélioré augmenté</li> </ul>
<b><i>Activités</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une étude technico-économique de l'implantation du projet</li> <li>- Réaliser l'achat des équipements nécessaires au fonctionnement des unités</li> <li>- Installer les biodigesteurs</li> <li>- Former les bénéficiaires sur l'entretien du biodigesteur</li> </ul>
<b><i>Moyens</i></b>	<p>Moyen humain pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des activités</li> <li>- Suivi des installations</li> <li>- Technicien pour l'entretien du biodigesteur</li> </ul> <p>Moyen matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements liés à l'installation</li> <li>- Matériel roulant pour la réalisation du travail ainsi que les études</li> </ul> <p>Moyen financier : montant dédié à la concrétisation du projet</p>

<i>Indicateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres des ménages bénéficiaires</li> <li>- Taux de couverture nationale des réchauds améliorés</li> </ul>
<i>Contraintes et risques</i>	<p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets organiques non triés</li> </ul> <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitude des ménages Malagasy à utiliser le combustible traditionnel</li> <li>- Insuffisance des matières organiques utilisées pour la fabrication de méthane</li> </ul>
<b>MONTAGE FINANCIER DU PROJET</b>	
<i>Budget total</i>	<b>1 230 000 000 Ariary</b>
<i>Répartition des dépenses par activités pour la Région Vatovavy</i>	<p><b>Activité 1</b> : Réalisation d'une étude technico-économique de l'implantation du projet : 10 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 2</b> : Achat des équipements nécessaires au fonctionnement des unités :280 000 000Ariary.</p> <p><b>Activité 3</b> : Installation des biodigesteurs : 150 000 000Ariary.</p>
<i>Répartition des dépenses par activités pour la Région Amoron'Imania</i>	<p><b>Activité 1</b> : Réalisation d'une étude technico-économique de l'implantation du projet : 10 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 2</b> : Achat des équipements nécessaires au fonctionnement des unités :280 000 000Ariary.</p> <p><b>Activité 3</b> : Installation des biodigesteurs : 110 000 000Ariary.</p>
<i>Répartition des dépenses par activités pour la Région Bongolava</i>	<p><b>Activité 1</b> : Réalisation d'une étude technico-économique de l'implantation du projet : 10 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 2</b> : Achat des équipements nécessaires au fonctionnement des unités :280 000 000Ariary.</p> <p><b>Activité 3</b> : Installation des biodigesteurs : 100 000 000Ariary.</p>
<i>Financements</i>	<b>1 230 000 000Ariary</b>

**Perspectives :**

- Entretien périodique
- Suivi sur le fonctionnement du biodigesteur
- Suivi sur la disponibilité des ressources